



**RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS
DU RAPPORT FINANCIER 2019 DE LA MUNICIPALITÉ
LE MARDI 14 JUILLET 2020**

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,
Chers collègues du conseil municipal,
Mesdames,
Messieurs,

Afin de se conformer au *projet de Loi 122*, le maire doit, lors d'une séance ordinaire du Conseil tenue en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier de l'année précédente. Ce rapport doit également être diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités déterminées par le conseil municipal, c'est-à-dire sur le site Internet de la Ville.

Il me fait donc plaisir de vous présenter ce rapport qui traitera des points suivants :

- Du rapport et des commentaires de l'auditeur;
- Du rapport financier de l'année 2019;
- Des affectations des excédents budgétaires;
- Et des principaux projets réalisés en 2019 et de ceux en cours de réalisation cette année.

1- LE RAPPORT DE L'AUDITEUR

Les états financiers ont été audités et déposés par la firme Beaulieu & Associés, CPA Inc. en date du 14 juillet 2020.

« À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Delson au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

2- LE RAPPORT FINANCIER 2019

Les revenus de fonctionnement et affectations ont totalisé la somme de 18 692 245 \$, tandis que les dépenses de fonctionnement ont été de 16 516 241 \$, laissant ainsi un excédent de 2 176 004. Cet excédent s'explique principalement par des revenus supplémentaires de 2 007 245 \$ et des dépenses inférieures au budget de 168 759 \$.

Je dois préciser qu'un montant de 772 750 \$ provenant des excédents des années antérieures avait été affecté au budget de fonctionnement 2019.

Les revenus et affectations supplémentaires proviennent principalement des taxes foncières générées par les nouvelles constructions (404 600 \$), des droits de mutations immobilières (928 590 \$), des intérêts de placements et arrérages de taxes (63 960 \$), des excédents de la Cour municipale (32 190 \$), des programmes d'aide financière (58 520 \$) et par l'appropriation de l'excédent non affecté et de fonds réservés en cours d'année (494 445 \$).

Les dépenses et affectations ont été inférieures de 168 760 \$ au budget adopté. Les principaux éléments qui ont permis cette économie proviennent, entre autres, du service des travaux publics et de l'entretien des bâtiments et des espaces verts, de l'hygiène du milieu qui comprend l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts de même que la gestion des résidus et du service de l'aménagement du territoire.

Certaines dépenses d'administration générales ont été supérieures aux prévisions budgétaires telles que les honoraires d'évaluation des nouvelles constructions en cours d'année et les obligations légales liées à la gestion des ressources humaines (équité salariale, caisse de retraite).

3- AFFECTATION DES EXCÉDENTS

L'excédent de fonctionnement non affecté de 2 176 004 \$ au 31 décembre 2019 s'ajoute au 1 922 831 \$ non-affecté des années antérieures pour un total de 4 098 835 \$. Des sommes provenant de ce fond pourraient être affectées au cours de l'année 2020 pour différents projets non planifiés.

L'excédent de fonctionnement affecté totalise 1 803 959 \$. Ces sommes sont affectées aux transports en commun (1 030 971 \$), à l'entretien des bâtiments municipaux (257 994 \$), aux projets d'immobilisations (164 994 \$) et au budget 2020 (350 000\$).

Les réserves financières et fonds réservés sont composés du fonds de roulement (594 526 \$) et du solde disponible de règlements fermés de 116 064 \$. Le fond de parcs et terrains de jeux au 31 décembre 2019 représente une somme de 164 949 \$. Le tout pour un grand total de 2 679 498 \$.

L'évaluation imposable, lors du dépôt du rôle de l'année 2019, était de 1 033 823 200 \$ et à la fin de l'exercice 2019 de 1 074 569 900 \$ pour une augmentation de 40 746 700 \$, soit 3.94%, principalement dû aux différents projets de construction en cours.

4. LES PRINCIPAUX PROJETS RÉALISÉS ET EN COURS

Les principaux projets réalisés en 2019 et en cours s'énumèrent comme suit :

a) Parcs, terrains de jeux, loisirs et culture:

- Dépôt d'un projet de centre sportif avec la Ville de Sainte-Catherine;
- Mise en place et élaboration de la politique familiale;
- Partenariat avec Ville Sainte-Catherine pour un accès gratuit au RécréoParc;
- Partenariat avec la Ville de Châteauguay pour un accès gratuit au site d'Héritage Saint-Bernard;
- Fin de la phase 1 de la transition vers la technologie RFID, qui est une méthode pour mémoriser et récupérer des données à distance en utilisant des marqueurs appelés;
- « radio-étiquettes » pour la bibliothèque;
- Études de requalification de l'église et des habitudes culturelles des citoyens de Delson;
- Études préalables en vue de la construction d'une nouvelle bibliothèque.

b) Administration générale

- Rénovation de la caserne d'incendie;
- Rénovation de certains bureaux administratifs à l'hôtel de ville;
- Adoption du plan de sécurité civile;

- Officialisation de l'achat de l'église et du presbytère.
- Acquisition de caméras de surveillance externes pour les bâtiments municipaux

c) Travaux publics, hygiène du milieu et circulation:

- Embauche de personnel (horticulteurs);
- Implantation de deux panneaux à messages variables;
- Réfection de l'exutoire pluvial de la rue du Manoir;
- Mise à niveau et optimisation du fonctionnement des stations de pompage (principale Nord, Lamarche et Desrochers);
- Ilot déviateur sur le boulevard Georges-Gagné Sud;
- bretelle d'accès à la 132;
- Acquisition de deux camionnettes équipées pour les opérations;
- Travaux d'asphalte sur Georges-Gagné Sud et Principale Nord;
- Bouclage d'un réseau d'aqueduc dans le cadre du projet domiciliaire de la rue de l'Harmonie (Trigone);
- Continuation des travaux d'aménagement du parc du Centenaire (finalisation en 2020);
- Acquisition de Bacs bruns pour les matières organiques;
- Acquisition de panneaux d'indicateurs de vitesse préventifs.

d) Projets immobiliers

- L'agrandissement du centre commercial Plaza Delson pour la venue du marché d'alimentation Pasquier;
- Début de la phase 2 du projet Axe sur Principale Sud;
- Construction du Viva Cité 2 sur Georges-Gagné sud.

5. SUBVENTIONS DIVERSES

- Mise à niveau des stations de pompage : subvention de la TECQ 2014-2018 : 1 572 318 \$;
- Travaux d'aménagement du parc du Centenaire :
 - Patrimoine Canada contribution maximale de 500 000 \$.
 - Communauté métropolitaine de Montréal : contribution maximale de 878 830 \$
- Élaboration d'une politique familiale : Ministère de la Famille : aide financière maximale de 12 000 \$;
- Études de requalification de l'église : M.R.C. Roussillon (Fonds de développement des communautés) Projet de requalification de l'église phase 1 : 17 304 \$ et phase 2 : 34 155 \$;

En ce qui concerne notre endettement à long terme, elle est en hausse de 1,71 %, passant de 17 931 660 \$ à 18 238 349 \$

| | |
|---|---------------|
| ❖ Dette de la Municipalité | 16 362 832 \$ |
| ❖ Notre part de dette dans les organismes contrôlés (Régie d'assainissement et Régie de police) | 1 651 188 \$ |
| ❖ Notre part de dette dans les autres organismes (MRC Roussillon, Communauté métropolitaine de Montréal et Autorité régionale de transport métropolitain) | 224 329 \$ |

Pour un grand total de : **18 238 349 \$**

Selon le profil financier 2019 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, notre service de dette par rapport aux dépenses de fonctionnement se situe à :

- 11.35 % Ville de Delson
- 17.11% Villes de notre classe (2 000 à 9 999 habitants)
- 16.69 % Villes de la MRC de Roussillon

À la lumière de ces résultats, nous pouvons conclure que la Ville de Delson est en excellente santé financière. Cela reflète bien notre capacité à assurer un développement responsable de notre ville, à offrir des services diversifiés et de qualité aux Delsonniennes et aux Delsonniens, ainsi qu'à assurer une saine gestion des fonds publics.

Les réalisations issues de ce budget ont été rendues possibles grâce à une vision commune et une collaboration fructueuse des membres du conseil municipal, que je tiens d'ailleurs à remercier. L'administration municipale joue aussi un rôle de premier plan dans l'atteinte des objectifs organisationnels et financiers. La rigueur et l'implication de tous les acteurs impliqués contribuent à faire de Delson une ville où il fait bon vivre.

Merci
Christian Ouellette
Maire